

Exemples chiffrés des REMBOURSEMENTS MAXIMUMS
"CCN FLEURISTES ET ANIMAUX FAMILIERS"

Solutions SYNAPSES négociées pour les entreprises de la CCN

Nature des frais		Base de remboursement Sécurité sociale	Remboursement Sécurité sociale	Remboursement maximum OBLIGATION CCN : Accord du 3 juillet 2012 y compris Sécurité sociale	Remboursement maximum BASE CCN y compris Sécurité sociale	Remboursement maximum NIVEAU AMELIORE 1 y compris Sécurité sociale	Remboursement maximum NIVEAU AMELIORE 2 y compris Sécurité sociale
HOSPITALISATION	Opération type Chirurgie + frais d'anesthésie	466,62 €	355,30 €	93,32 €	116,66 €	326,63 €	793,25 €
	Chambre particulière y compris en maternité (exemple 1 jour)	Néant	Néant	Néant	Néant	30,86 €	61,72 €
	Lit accompagnant enfant de - de 16 ans (exemple 1 jour)	Néant	Néant	Néant	Néant	30,86 €	61,72 €
	Forfait journalier	Néant	Néant	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
SOINS COURANTS CONVENTIONNELS	Consultations, Visites généralistes en parcours médical respecté	23,00 €	15,10 €	22,00 €	23,15 €	33,50 €	56,50 €
	Consultations, Visites spécialistes en parcours médical respecté	23,00 €	15,10 €	22,00 €	23,15 €	33,50 €	56,50 €
	Analyse médicale + prélèvement	60,21 €	35,63 €	59,71 €	62,72 €	89,82 €	150,03 €
	Actes de kinésithérapie: 7 séances	99,96 €	59,48 €	99,46 €	104,46 €	149,44 €	249,40 €
	Radio de l'appareil respiratoire	33,25 €	22,28 €	32,25€	33,91 €	48,88 €	82,13 €
	Prothèse auditive	199,71 €	119,83 €	79,88 €	89,87 €	179,74 €	379,45 €
	Orthopédie : orthèse du genou	24,46 €	14,68 €	24,46 €	25,68 €	36,69 €	61,15 €
	Pharmacie	10,24 €	6,16 €	9,74 €	9,74 €	9,74 €	9,74 €
Vaccin non remboursé par la sécurité sociale de l'hépatite A	Néant	Néant	Néant	17,25 €	17,25 €	17,25 €	

Les exemples chiffrés ci-dessous sont établis en fonction de la base de remboursement de la sécurité sociale en vigueur en 2012 et sur la base du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale pour 2013 de 3 086 €. Les exemples tiennent compte des franchises ou participations forfaitaires restant à la charge de l'assuré et ne pouvant pas faire l'objet d'une prise en charge par les complémentaires santé (par exemple 1€ par consultation / 0,50€ par boîte de médicament / actes de kinésithérapie)

Exemples chiffrés des REMBOURSEMENTS MAXIMUMS
"CCN FLEURISTES ET ANIMAUX FAMILIERS"

Solutions SYNAPSES négociées pour les entreprises de la CCN

Nature des frais		Base de remboursement Sécurité sociale	Remboursement Sécurité sociale	Remboursement maximum OBLIGATION CCN : Accord du 3 juillet 2012 y compris Sécurité sociale	Remboursement maximum BASE CCN y compris Sécurité sociale	Remboursement maximum NIVEAU AMELIORE 1 y compris Sécurité sociale	Remboursement maximum NIVEAU AMELIORE 2 y compris Sécurité sociale
D E N T A I R E	Soin dentaire : détartrage	28,92 €	20,24 €	30,37 €	30,37 €	43,38 €	72,30 €
	Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale (Base TO 90 / 1 semestre)	193,50 €	193,50 €	387,00 €	396,68 €	483,75 €	677,25 €
	Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale (Base TO 90 / 1 semestre)	Néant	Néant	Néant	Néant	290,25 €	483,75 €
	Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale Base SPR 50 (couronne)	107,50 €	75,25 €	182,75 €	188,13 €	236,50 €	344,00 €
	Implant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	216,02 €
O P T I Q U E	Verres simples + monture	10,16 €	6,10 €	98,68 €	98,68 €	160,40 €	222,12 €
	Verres complexes + monture	17,78 €	10,67 €	103,25 €	134,11 €	226,69 €	288,41 €
	Lentilles prises en charge par la Sécurité sociale	39,48 €	23,69 €	116,27 €	147,13 €	239,71 €	301,43 €
	Lentilles non prises en charge par la sécurité sociale	Néant	Néant	Néant	Néant	216,02 €	277,74 €
	Chirurgie réfractive par œil	Néant	Néant	Néant	Néant	123,44 €	185,16 €
A U T R E A C T E S	Ostéopathe	Néant	Néant	Néant	Néant	30,00 €	50,00 €
	Chiropracteur	Néant	Néant	Néant	Néant	30,00 €	50,00 €
	Forfait maternité	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	154,30 €
	Cure thermale	variable	variable	Néant	Néant	154,30 € + Sécurité sociale	308,60 € + Sécurité sociale

Les exemples chiffrés ci-dessous sont établis en fonction de la base de remboursement de la sécurité sociale en vigueur en 2012 et sur la base du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale pour 2013 de 3 086 €
 Les exemples tiennent compte des franchises ou participations forfaitaires restant à la charge de l'assuré et ne pouvant pas faire l'objet d'une prise en charge par les complémentaires santé
 (par exemple 1€ par consultation / 0,50€ par boîte de médicament / actes de kinésithérapie)